



ACTUS

#Actu : La société Ecorenove en liquidation judiciaire

13 MARS 2020



Par jugement du Tribunal de commerce de Lyon du 3 mars 2020, la société Ecorenove a été placée en liquidation judiciaire.

Spécialisée dans la vente de solutions aérothermiques (de type panneaux solaires) permettant la fourniture de chauffage, d'électricité et de rafraîchissement, Ecorenove emploie 24 salariés et a généré un chiffre d'affaires de 21,1 millions au cours de l'exercice 2018.